



# RÈGLEMENT OFFICIEL DU CHALLENGE JEUNES 29 MAI 2025

## 1. OBJET DE L'ÉPREUVE

Le **Challenge Jeunes** est une compétition de trail destinée aux mineurs (collégiens et lycéens). Elle se déroule en **trois épreuves chronométrées** :

1. Une montée,
2. Une descente,
3. Un trail (course en ligne).

Le vainqueur final de chaque catégorie est désigné au **cumul des temps** sur l'ensemble des trois épreuves. Par ailleurs, un classement spécifique récompensera le/la meilleur(e) grimpeur(se) et le/la meilleur(e) descendeur(se) de chaque catégorie, sur la base du meilleur temps sur chacune de ces épreuves.

---

## 2. DATES ET LIEUX

- **Date** : Jeudi 29 mai 2025
- **Horaires** :
  - 10h10 : Départ de la première épreuve (montée).
  - 14h00 : Départ du trail (course en ligne).
- **Lieux** :
  - Le départ, l'arrivée et l'organisation des épreuves de la matinée (montée et descente) se situent devant l'Office du tourisme, face à l'église de Volvic.
  - Le départ et l'arrivée des trails de l'après-midi, ainsi que la remise des récompenses, se dérouleront au parc des Sources (rue des Sources, 63530 Volvic).

Aucun stationnement n'est possible directement sur le site. Des parkings dédiés (complexe sportif Champleboux, rue du Chancelas, Z.A. de Champloup, parkings du centre historique, stade, Dojo, etc.) sont mis à disposition. L'accès au site s'effectue à pied ou grâce à un service gratuit de navettes.

---

## 3. PARTICIPATION ET CATÉGORIES

Les catégories d'âge éligibles sont :

- **Minimes (F/H)** : 2010/2011
- **Cadets (F/H)** : 2009/2008
- **Juniors (F/H)** : 2007/2006

**Participation des mineurs :**

- Seuls les enfants **accompagnés** d'un adulte (parent ou tuteur légal) sont autorisés à participer.
  - La présence de l'adulte est **obligatoire** à plusieurs moments clés :
    - **Retrait des dossards** (le matin)
    - **Départ de la montée**
    - **Arrivée de la descente**
    - **Départ** de la course en ligne (trail)
    - **Arrivée** de la course en ligne
  - Aucune obligation de certificat médical n'est requise pour les mineurs (loi 2024-25), mais **une autorisation parentale** doit impérativement être fournie au retrait du dossard.
-

## 4. INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSARDS

- **Retrait des dossards** : De 8h30 à 10h, sur présentation de l'autorisation parentale signée.
  - Les enfants recevront un **dossard** muni d'une **puce** (fourni par notre partenaire chronométrage Sportips). Ils devront obligatoirement le porter pendant toute la durée de l'épreuve.
- 

## 5. ÉQUIPEMENT

- Les enfants doivent porter **une tenue de sport** adaptée à la pratique de la course en nature (vêtements et chaussures de trail ou équivalent).
  - **L'usage de bâtons ou de tout autre équipement** (sac, gourdes, téléphone portable, etc.) est **interdit** sur les trois épreuves. Seul un dossard sera porté.
- 

## 6. DÉROULÉ DE L'ÉPREUVE

### Matinée :

1. **10h00** : Rassemblement place de l'église de Volvic, explication micro du challenge.
2. **10h10** : Départ de la montée, les coureurs partent toutes les 30 secondes.
3. **11h15** : Arrivée estimée des derniers concurrents de la montée.
4. **11h20** : Départ de la descente, toutes les 30 secondes.
5. **12h30** : Fin des épreuves du matin (montée + descente).

### Pause déjeuner (12h30 à 13h45) :

- Les enfants et leurs accompagnants sont **libres de se restaurer**.
- L'organisation **n'est pas responsable** des participants durant cette pause.
- Des points de restauration (snacks, food-trucks, etc.) sont proposés sur le site.

### Après-midi :

1. **13h45** : Rassemblement de tous les coureurs au parc des Sources (devant la scène) pour les consignes de sécurité.
  2. **14h00** : Départ de la course en ligne (trail).
  3. **16h00** : Fin de la course, proclamation des résultats.
  4. **16h30** : Remise des récompenses.
- 

## 7. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

- **Chronométrage** : Assuré par Sportips grâce à des puces électroniques. Chaque passage sur les aires de départ/arrivée est détecté.
  - **Meilleur grimpeur / descendeur** : Attribué au coureur (F/H) de chaque catégorie ayant le meilleur temps sur respectivement la montée et la descente.
  - **Classement général** : Basé sur le **cumul des trois épreuves** (montée + descente + course en ligne) pour chaque catégorie.
  - **Récompenses** :
    - Un **cadeau** sera remis à chaque enfant lors de son inscription.
    - Un **trophée** récompensera les vainqueurs (filles et garçons) de chaque catégorie au classement général, ainsi que les meilleurs grimpeur(se) et descendeur(se).
- 

## 8. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

- Les enfants doivent porter le **dossard** fourni par l'organisation pour être clairement identifiables.
  - **Aucune course aux côtés des enfants** (parents ou tiers) n'est autorisée, hormis dans les zones dédiées aux accompagnants.
  - **Poste de secours** : Des médecins et secouristes sont présents sur le site. En cas de blessure ou de problème, les bénévoles sur le parcours sont habilités à solliciter l'assistance médicale.
  - En cas de blessure ou **d'abandon**, il est obligatoire de prévenir un bénévole afin que l'organisation en soit informée.
- 

## 9. ENVIRONNEMENT

Le site de la course est situé dans la **Réserve naturelle protégée des Cheires et grottes de Volvic** (Réserve naturelle régionale (RNR) gérée par la LPO Auvergne - Rhône-Alpes).

- Il est **formellement interdit de jeter** des déchets sur le parcours (papiers, gels, emballages...).
  - Des poubelles sont à disposition sur les postes de ravitaillement.
  - Il est **impératif** de suivre le balisage, sans couper les chemins, pour protéger le sol et éviter l'érosion.
  - Toute infraction constatée pourra entraîner une disqualification.
- 

## 10. ANNULATION

En cas de **mauvaises conditions météorologiques**, de **problèmes sanitaires**, de **catastrophe naturelle** ou de toute autre situation mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de :

- Modifier le parcours.
- Annuler l'épreuve.

Dans ce cas, les participants seront prévenus **au moins 24h avant** via :

- Le site internet officiel : <https://www.volvic-vvx.com/>
- Les réseaux sociaux
- L'email : [contact@volvic-vvx.com](mailto:contact@volvic-vvx.com)

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation pour l'une de ces raisons.

---

## 11. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

- L'organisateur souscrit une assurance **Responsabilité Civile**.
  - Les licenciés (FFA ou autres fédérations) bénéficient des garanties liées à leur licence.
  - Il appartient aux autres coureurs de s'assurer **personnellement**.
  - En cas d'abandon, de disqualification ou de décision médicale, la responsabilité de l'organisation est dérogée.
  - Les parents / tuteurs déclarent décharger l'organisation de toute responsabilité en cas de dommages ou séquelles survenant pendant ou après la course.
- 

## 12. DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

- Les organisateurs sont autorisés à publier sur leur site et supports de communication les **photographies** prises le jour de la course.
  - Pour toute demande de retrait ou de modification de ces images, merci de contacter : **contact@volvic-vvx.com**.
  - Les informations personnelles collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'organisation et pourront être transmises à ses partenaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés (06/01/1978) et au RGPD, tout participant dispose d'un **droit d'accès, de rectification et de suppression** de ses données, sur simple demande par e-mail ou par courrier.
- 

## 13. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

- L'inscription d'un jeune participant implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par son parent ou tuteur légal.
- Tout manquement aux règles énoncées ci-dessus peut entraîner une exclusion du challenge.
- L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement si nécessaire. Toute modification sera communiquée aux participants avant l'épreuve.

---

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET BON CHALLENGE À TOUS !**

---